



Ecole de devoirs du Rose-Eau

Projet pédagogique

Rose-Eau asbl

**Siège social et
lieu d'activité de l'Ecole de devoirs**

**Grand Place, 2
1370 JODOIGNE
www.rose-eau.be**

Edition 2014

Table des matières

1. Informations d'ordre général	3
1.1. Contexte institutionnel	3
1.2. Type d'accueil organisé	5
1.3. Règlement d'ordre intérieur.....	5
1.4. Participation financière	5
1.5. Taux d'encadrement	6
1.6. Qualification du personnel	6
2. Projet pédagogique	7
2.1. Introduction.....	7
2.2. Historique	7
2.3. Finalités	8
2.4. Finalités du projet	9
2.5. Analyse du public et de l'environnement	9
2.6. Public-visé	10
2.7. Missions	11
2.8. Objectifs généraux.....	12
2.9. Moyens et outils	12
2.10. Pertinence du projet par rapport au public(s) et au(x) besoin(s)	19
3. Conclusion	20
4. Annexes.....	20

1. Informations d'ordre général

L'école de devoirs du Rose-Eau est organisée par l'asbl Rose-Eau. Le siège social de l'association et le lieu principal des activités sont Grand Place, 2 à 1370 Jodoigne - Brabant wallon est.

La coordinatrice du projet école de devoirs est Françoise Janfils 0479/48. 34. 24 et 010/81.47.39.

Le site internet www.rose-eau.be offre les informations pratiques, l'agenda et le contact par email.

1.1. Contexte institutionnel

Le Rose-eau est une association sans but lucratif qui fonctionne sur base du volontariat à l'exception de l'un ou l'autre animateur ponctuel. Le projet école de devoirs ne comprend que des volontaires pour accompagner les enfants.

Les activités sont réalisées grâce aux partenariats, aux soutiens privés (appel à projet - dons) et au fonctionnement sur fond propre : une intervention financière minimale des participants et quelques activités rémunératrices (vente de potage, organisation de fêtes de solidarité).

Les projets sont créés à l'initiative des participants du Rose-Eau. Ce sont avant tout des lieux de vie et de rencontre entre personnes autour d'une activité génératrice de partage. C'est ainsi que son slogan est "Nous vous donnons les moyens de la solidarité". L'association privilégie les partenariats avec le réseau de services et associations locaux permettant de tisser des liens et donner des références aux participants.

Organigramme du Rose-Eau

Assemblée générale des membres :
Commune - Cpas - Rotary - Coordinateurs de projets particuliers

Conseil d'administration du Rose-eau :
présidente/secrétaire/trésorier

Ecole de devoirs :
coordinatrice :
Soutien scolaire : équipe de volontaires/parents et enfants
Heure du livre : équipe de volontaires/parents et enfants

Jardins partagés :
coordinatrice :
comité de gestions/jardiniers avec et sans parcelle

Langue des signes :
coordinatrice :
professeur et participants

Lieu de rencontre :
coordinatrice :
animateur occasionnel participants

1.2. Type d'accueil organisé

L'école de devoirs est un lieu d'accueil à caractère familial et intergénérationnel. Il propose du soutien au travail scolaire et des activités d'éveil et de citoyenneté. Ce travail de soutien est réalisé par un développement de la confiance en soi de l'enfant lui permettant une prise d'autonomie.

Pour y arriver le Rose-Eau a mis un cadre précis que les participants s'engagent à respecter. cfr R.O.I.

L'école des devoirs ouvre ses portes 4 X par semaine soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h30.

Ce temps est réparti comme suit:

- *Lundi, mardi et jeudi : séances avec soutien scolaire ;*
- *Vendredi : Heure du Livre - séance créative axée sur la lecture.*

D'autres temps d'activités sont proposées par l'association aux enfants:

- *Lire dans les Parcs durant l'été ;*
- *Les Jardins Partagés du Rose-Eau avec un temps d'activités communes 2X par mois le week-end ;*
- *Participation à d'autres activités du réseau.*

1.3. Règlement d'ordre intérieur

Un règlement d'ordre intérieur régit la vie au sein de ce projet. cfr annexe 1

Les modalités pratiques qui régissent la vie quotidienne sont reprises dans un contrat d'engagement signé simultanément par l'enfant, ses parents et l'équipe d'accompagnement de l'école de devoirs. Ce document est signé à chaque inscription et réactualisé chaque trimestre scolaire. cfr annexe 2.

1.4. Participation financière

Pour le Rose-Eau, la participation financière est importante dans la recherche d'une autonomie, c'est pourquoi elle en mentionne toujours une. Cependant celle-ci ne doit jamais constituer un frein à la participation d'une personne et principalement ici pour l'école de devoirs, d'un enfant .

La participation financière est comptabilisée chaque mois à raison de 2€ par séance. La PAF est alignée sur les frais de garderie des écoles communales de l'entité dans les limites des barèmes fixés par l'ONE. Elle comprend l'accès aux locaux, l'assurance et la collation ainsi que les animations internes et externes.

La coordinatrice de l'école de devoirs l'adapte aux possibilités des parents et si besoin recherche des solutions de soutien avec les personnes concernées. Dans tous les cas, le Rose-Eau applique une politique de transparence mise en place avec discrétion et respect des personnes.

1.5. Taux d'encadrement

L'encadrement privilégié va de 2 à 3 accompagnants pour un groupe de 10 à 12 enfants afin de permettre une écoute et présence personnalisée ainsi qu'un suivi de chaque enfant.

1.6. Qualification du personnel

Les encadrants sont autant que possible des animateurs qualifiés selon les critères de l'ONE. Ils disposent d'une expérience d'EDD et/ou d'un bagage de formation adéquat. De plus l'équipe du Rose-Eau est inscrite dans une politique de formation continue avec le soutien des organismes du secteur de EDD et de ONE.

Pour le soutien au travail scolaire les accompagnateurs sont tous volontaires ou stagiaires et il y a un encadrement partiel par des professionnels de l'enseignement et à chaque séance dans la mesure des possibilités des volontaires disponibles.

Des formations sont proposées et organisées en fonction des besoins rencontrés (difficultés scolaires - animations particulières brain gym - lecture - nature ..).

La formation interne est privilégiée pour soutenir et solidifier l'équipe. (La Brain gym, les approches pédagogiques, la gestion des conflits, technique de lecture ... mais également par des ouvrages de référence).

2. Projet pédagogique

2.1. Introduction

Pour parvenir à l'autonomie de chacun dans sa vie quotidienne, l'association met en place différentes actions au travers des partenariats entre services, associations ou mouvements existant et oeuvrant au sein de la ville.

Le projet pédagogique de l'école de devoirs, vise pour l'enfant le développement de son autonomie dans sa vie et sa scolarité, le soutien à l'accompagnement de l'enfant par ses parents dans une vie sociale et culturelle riche et harmonieuse.

2.2. Historique

Lors d'une table ronde sociale qui a eu lieu à l'initiative et grâce au soutien du CPAS de Jodoigne, un instituteur présentait son appui pédagogique et son temps. L'asbl Rose-Eau a proposé de mettre sur pied un lieu d'aide pour le travail scolaire.

L'association du Rose-Eau a concrétisé les projets suivants - p'tit Roseau en 2000, Lieu de Rencontre-Lavoir en 2001, Ecole de devoirs en 2002, Jardins Partagés en 2007 et langue des signes - tous suite à des demandes exprimées par la population qui fréquente les lieux de l'asbl ainsi que par différents services qui travaillent en partenariat et en amont de celle-ci (CPAS – AMO - Lire et écrire – Crabe – Ligue des familles...).

En mars 2002, se réalisait ce projet : un lieu d'accueil pour une aide au travail scolaire qui s'ouvrait par un partenariat entre l'asbl Rose-Eau, l'«Espace Jeunes » de la Ville de Jodoigne et cet instituteur. Il concernait des enfants fréquentant l'enseignement primaire qui présentaient quelques difficultés dans leur prise en charge du travail à domicile.

Ce projet a fonctionné pendant plus d'une année soit de mars 2002 à juin 2003, il reposait fortement sur les épaules de l'instituteur accompagné de quelques bénévoles.

Suite à des problèmes de santé de ce dernier, le projet a été mis en veille et le resta de juin 2003 à septembre 2005 (une relance a cependant été tentée en septembre 2004 mais l'équipe des bénévoles restait faible et aucun candidat n'a pu être trouvé pour le poste pédagogique).

L'asbl Rose-Eau a réorganisé depuis 2005 une école de devoirs visant à répondre aux exigences du décret structurant celle-ci d'animateurs qualifiés et d'une coordinatrice volontaire qualifiée. Certaines années, une collaboration effective a été réalisée avec l'école Lucia de Brouckère par la participation de stagiaires (instituteur-institutrices) tout au long de l'année.

2.3. Finalités

La philosophie de l'école de devoirs s'inscrit dans la philosophie générale de l'asbl Rose-Eau qui se définit déjà dans l'élaboration de son nom : ROSE-EAU.

La rose est une fleur qui symbolise tous les âges de la vie : l'asbl s'adresse aux personnes de tous âges; les projets d'accueil privilégient des activités où les âges différents se côtoient et s'enrichissent mutuellement. Ceci se concrétise particulièrement à l'école des devoirs où les enfants sont accompagnés par des volontaires qui sont pour la plupart de jeunes seniors mais également des grands adolescents. L'action intergénérationnelle est une priorité du Rose-Eau.

L'eau car il n'y a pas de vie sans eau. A l'école de devoirs, l'eau que l'on donne à boire pour permettre un travail correct est primordiale dans la Brain gym que nous appliquons.

L'association de Rose et Eau dans le nom Rose-Eau fait référence à la plante roseau, fragile et souple qui plie selon le vent sans se rompre. Il faut de la souplesse pour ne pas se briser face aux aléas de la vie mais également de fortes racines pour ne pas s'arracher par les tempêtes de la vie. L'association tente d'offrir à tous, des lieux de vie où chacun peut trouver à s'enraciner dans un terreau de confiance, de respect, de reconnaissance de ses propres richesses.

Chaque projet à sa manière porte et apporte une attention particulière et une sensibilité au respect de l'environnement personnel, d'autrui, en laissant au temps la possibilité d'agir et de faire vivre et rejaillir toute force de vie. Alimenté à cette source et ces ressources chacun pourra prendre son autonomie.

L'objet social de l'association et de l'EDD sera alors de :

- *favoriser des liens sociaux entre tous les citoyens,*
- *de susciter une société solidaire mettant tous les membres sociaux partenaires dans cette société,*
- *d'améliorer la reconnaissance et la participation de tous et de permettre une cohésion sociale en évitant l'isolement des groupes ou d'individus de la population.*

cfr annexe 3 statuts.

2.4. Finalités du projet

Au sein de l'EDD, au départ de ces principes intergénérationnels d'autonomie et de respect ainsi que des demandes initiales généralement exprimées de "coup de pouce scolaire" , le Rose-Eau initie différents axes de travail qui sont centrés sur l'enfant:

d'ordre général pour l'enfant :

- *bien-être et épanouissement ;*
- *autonomie ;*
- *confiance en soi ;*
- *créativité ;*
- *résilience ;*
- *scolarité ;*
- *respect de soi-même ;*
- *respect de l'autre (notamment dans sa différence) ;*
- *solidarité ;*
- *prise de responsabilité : assumer ses choix, ses envies, ses bêtises.*

d'ordre scolaire

- *aide à la construction des savoirs ;*
- *motivation scolaire par la valorisation de l'image de soi.*

2.5. Analyse du public et de l'environnement

L'équipe de gestion du Rose-Eau analyse son terrain d'action selon 3 sources.

1) *L'analyse du territoire par le Centre culturel de Jodoigne - partenaire de l'EDD du Rose-Eau cfr en annexe 4.*

Population en croissance avec un processus de périurbanisation.

Population avec un manque d'identité et une difficulté d'intégration des nouveaux habitants.

Fracture sociale et un vieillissement de la population.

Besoin d'adaptation de l'offre et un développement de structures d'accueil et de lieux de rencontre.

Besoin d'une efficacité de la communication vers tous les publics.

Présence d'un tissu associatif dense et d'une volonté de coopération des pouvoirs politiques.

2) *Les statistiques de l'IWEPS : à la lecture nous observons:*

185 habitants / kilomètre carré.

Les 6/15 ans représentent 6% de la population.

962 élèves inscrits en primaire.

9,5 % de familles monoparentales à Jodoigne.

Un revenu médian 21678 à Jodoigne plus bas que dans les communes avoisinantes.

3) *Les demandes qui nous parviennent et de nos observations révèlent :*

Il y a une population d'origine Immigrée qui nous apparaît en augmentation et de provenances diverses. Les parents sont en demande d'accompagnement dans le parcours scolaire car ils ne peuvent le faire personnellement. Ils sont très présents dans le projet.

Il y a un centre pour réfugiés mais les demandes ne parviennent pas de cette population-là en raison de l'accès moins aisé et de l'organisation d'une école des devoirs en leurs murs.

La zone est semi-rurale et une évolution dans la population apparaît. Une migration de population citadine est observée (notamment de Bruxelles composée de plus d'universitaires).

Cette mixité culturelle grandissante et cette diversité socio-économique au sein de la population qui nous interpelle demande un accompagnement pour une meilleure intégration, notamment par une connaissance culturelle réciproque.

2.6. Public-visé

Le public visé est local en s'adressant aux enfants qui habitent Jodoigne ou qui fréquentent les écoles de l'entité. Les enfants proviennent donc de plusieurs écoles et le groupe présente une diversité culturelle marquée.

L'école de devoirs offre aux enfants un lieu de vie complémentaire leur permettant de réaliser leur travail scolaire dans des conditions adéquates qu'ils ne peuvent trouver à domicile (soutien à l'apprentissage de la langue française - accompagnement dans la compréhension du travail et de la méthode - matériel pédagogique de soutien à disposition).

L'école de devoirs est ouverte à tous les publics sans discrimination et veut permettre aux différents enfants et à leurs familles, qu'elle que soit le milieu socio-économique dont ils sont issus de se rencontrer. Le Rose-eau propose un encadrement permettant à cette rencontre de se faire sur un pied d'égalité au moyen de l'écoute, de la parole, du respect et du partage.

2.7. Missions

L'école de devoirs du Rose-eau s'inscrit pleinement dans les missions du Décret relatif aux écoles de devoirs et en respecte les missions qu'elle décline de la manière suivante :

1. le développement intellectuel de l'enfant,

- par un accompagnement aux apprentissages et un soutien à la scolarité ;*
- en travaillant l'estime de soi et le respect de soi ;*
- en permettant à l'enfant de s'outiller ;*
- en lui apprenant à se structurer et à utiliser les outils qu'il possède.*

2. le développement et l'émancipation sociale de l'enfant,

- en mettant en place un suivi actif et personnalisé avec des outils précis (fiche individuelle, carnet de vie ...) ;*
- via une reconnaissance respectueuse des différences dans les activités culturelles (fêtes religieuses, coutumes ...) ;*
- en éveillant un esprit de solidarité et dans une approche interculturelle;*
- en lui donnant les moyens de bien-être et d'épanouissement social.*

3. la créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions,

- par des activités ludiques, d'animation, d'expression, de création et de communication;*
- en faisant découvrir des lieux de culture et le réseau local de la culture ;*
- en faisant découvrir le côté ludique et le plaisir de la culture.*

4. l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation

- en lui donnant des responsabilités ;
- en lui faisant prendre conscience de l'impact de comportements et d'attitudes.

2.8. Objectifs généraux

✓ d'ordre général pour l'enfant

- organiser des activités ludiques individuelles et collectives ;
- offrir un encadrement collectif
 - (3 temps prévus à chaque séance: goûter-détente et temps de convivialité, temps de travail accompagné, temps récréatif) ;
- participer à des activités culturelles et créatives.

✓ d'ordre scolaire

- accompagner individuellement et ponctuellement pour le travail scolaire selon les besoins individuels ;
- valoriser en visant une mise en confiance, une meilleure motivation et une autonomie ;
- mettre en place un temps réservé au travail scolaire avec un climat de travail et un environnement approprié ;
- soutenir les apprentissages.

✓ d'ordre relationnel

- développer le lien avec les parents afin de catalyser les relations parents/enfants et parents/école ;
- valoriser et conforter le parent dans son rôle d'éducateur majeur ;
- valoriser l'enfant auprès des autres afin de développer auprès de tous (autres enfants-parents) une vision positive de celui-ci.

2.9. Moyens et outils

2.9.1. Activités

au niveau personnel pour chaque enfant :

- la valorisation des différentes réalisations des enfants (à l'EDD ou à l'extérieur) ;
- l'accompagnement valorisant de son travail scolaire et quotidien ;
- l'utilisation d'un carnet de vie de l'enfant à l'EDD (cahier de communication qui appartient à l'enfant et qui sert d'outil de partage avec les différents acteurs de son réseau) - sa décoration est très individuelle, libre et personnelle.

au niveau du groupe et du relationnel:

- *la collation du goûter préparée et prise ensemble enfants et adultes ;*
- *le partage en commun sur les réussites et les réalisations ;*
- *l'attention et l'écoute aux autres par le partage en commun sur le vécu scolaire, familial au quotidien ;*
- *le panneau des responsabilités quotidiennes ;*
- *la réalisation collective de l'arbre de vie - concrétisation de la charte de vie du Rose-Eau.*

au niveau d'actions au sein de l'EDD:

- *le temps réparti en 3 temps (accueil , travail , ateliers divers) ;*
- *le thème du mois lié à la citoyenneté et participation développé par un panneau d'affichage et la proposition de conseils divers ;*
- *l'apprentissage et la pratique sollicitée du tri des déchets et du recyclage ;*
- *l'offre et l'apprentissage de la lecture d'une affiche ou d'une publicité culturelle.*

au niveau d'activités ou d'outils proposés:

- *l'utilisation de jeux sélectionnés par les animateurs avec l'appui de la CEDDBW et de la ludothèque communale ;*
- *la Brain gym approchée par toute l'équipe des animateurs lors d'une formation commune ;*
- *l'utilisation des dictionnaires qui est fortement sollicitée mais aussi accompagnée ;*
- *les séances de théâtre proposées et offertes -L'école des devoirs propose également occasionnellement une sortie théâtre-spectacle selon ce qui se réalise dans la ville ;*
- *les sorties et goûters de fin de trimestre avec les parents et famille ;*
- *la participation à l'événement rassembleur des EDD "Défi des EDD" de la CEDDBW ;*
- *l'accueil à la bibliothèque communale ;*
- *la participation au parcours d'artistes bisannuel du centre culturel en nos locaux et la rencontre avec un artiste ;*
- *les emprunts de jeux à la ludothèque communale ;*
- *la participation à différentes activités proposées par la Ville ou le Centre culturel.*

Lorsque le travail est terminé et le matériel scolaire rangé, ou les jours où l'enfant n'a pas de devoir, il peut se consacrer à un atelier selon un panel proposé par les animateurs.

Les ateliers sont:

- *jeux de société et jeux de coopération, jeux pédagogiques ;*
- *mandalas ;*
- *bricolages divers – bijoux, magnets ;*
- *atelier nature ;*
- *lecture (Prix Versele, bibliothèque propre et collaboration avec la bibliothèque communale) ;*
- *dessin et peintures.*

Autres propositions d'activités

L'école des devoirs est organisée les lundis, mardis, jeudis.

1. Le vendredi l'association propose un atelier particulier qui est l'«**Heure du Livre**». Pendant l'année scolaire cette heure se déroule par cycle de 4 à 6 vendredis. Y sont pratiqués : la lecture, la lecture fonctionnelle, un atelier créatif autour du livre, un atelier d'écriture.
Son organisation pratique se calque sur l'école de devoirs (3 temps : goûter-convivialité – atelier – temps libre)
2. L'Heure du Livre devient un temps de **lecture publique** d'albums pendant l'été au parc communal et lors de manifestations culturelles (petits déjeuners Oxfam - journée des associations - etc....). Programme soutenu par «**Lire dans les Parcs**».
Une collaboration intensive avec la Bibliothèque communale et la Maison du Conte de Jodoigne est réalisée pour ces ateliers.
3. La participation aux «**Jardins Partagés**» de l'association est également proposées aux enfants de l'école des devoirs. Matériels spécifique, documentation leurs sont proposés. Les activités communes des jardiniers sont organisées au rythme de 2X par mois le week-end. La participation des parents peut être envisagée également.
4. Une **sortie au théâtre** en partenariat avec le Centre culturel de Jodoigne est organisée et offerte aux enfants une fois par an. Un choix adapté est opéré en fonction des âges des enfants. Les familles sont invitées à s'y joindre.
5. Un **goûter de partage** est organisé à la fin du premier trimestre. La participation des familles est sollicitée.
6. Une **sortie de fin d'année scolaire** est organisée dans la région (parc provincial ou autre. Les familles y sont conviées.

2.9.2. Moyens humains

Une équipe de volontaires a été mise en place sous la coordination d'une volontaire également.

Cette équipe présente différents facteurs organisationnels :

- système de permanences de 3 ou 4 personnes selon un planning structuré en fonction des disponibilités mais également des soutiens nécessaires - un volontaire à formation pédagogique à chaque séance préférentiellement ;
- autorégulation de ce planning par une équipe responsable avec l'appui d'un calendrier des présences et absences programmées, un fichier des coordonnées et disponibilités des volontaires ;

- *une réunion de début d'année pour présentation de l'équipe, définition des objectifs pour l'année scolaire ;*
- *une réunion de fin d'année pour évaluer l'année écoulée et projeter l'année suivante.*

La coordination offre:

- *une réunion mensuelle pour préciser ensemble les objectifs et définir les moyens mis en place pour les atteindre ;*
- *un cahier de communication pour les volontaires au sujet de l'organisation pratiques ;*
- *un PV de réunion mensuelle qui fait office de cadre ;*
- *des notifications de procédures spécifiques établies ensemble avec l'équipe (paiement - inscription - utilisation du carnet de vie - sécurité et accidents ...).*

La coordination avec l'équipe instaure un système de communication avec l'enfant et ses parents au moyen:

- *d'une fiche individuelle nom personne de contact et infos nécessaires à l'équipe pour l'accompagnement quotidien. Cette fiche est mise à jour à chaque réunion mensuelle pour toutes les infos qui pourraient influencer son comportement ou travail scolaire ;*
- *d'une lettre mensuelle aux parents reprenant les infos plus pratiques concernant les activités spécifiques, les congés et autres infos pratiques - cette lettre sera remise par l'intermédiaire du cahier de vie et sera accompagnée d'une explication verbale dans la mesure du possible ;*
- *d'un tableau d'affichage lu avec les enfants certainement et parents si possible.*

2.9.3. Moyens matériels

Notre espace de vie est à dimension familiale. Il consiste en un rez-de-chaussée d'une maison familiale et présente 2 pièces communicantes entre elles, un coin cuisine et une toilette. Une cour accueillante et verdoyante permet accueil et petites activités type nature.

Outre le matériel d'accueil de base (tables modulables, chaises, tabourets, étagères et armoires, vaisselle) nous retrouvons plus spécifiquement :

- *une armoire de jeux constituées avec les bénévoles et les enfants et sur base des conseils de la ludothèque communale, de la CEDDBW et de la Ligue des Familles-Le ligueur ;*
- *une bibliothèque adaptée pour maternelles et primaires avec la possibilité vivement encouragée d'emporter les livres. Rangement et prêt se font sous la tutelle des participants à l'heure du Livre ;*
- *du matériel didactique (réglettes Cusenaire, bouliers compteurs, etc) ;*
- *du matériel de créativité (crayons et pastels de couleurs, marqueurs-feutres, mandalas, aquarelles, papiers-cartons, chevalet, tableau effaçable etc) ;*
- *poste informatique.*

2.9.4. Accessibilité

Le Rose-eau se situe en centre-ville, au coeur historique? de la ville de Jodoigne. Fort fréquenté par les élèves des différentes écoles avoisinantes, le quartier est bien signalisé et relativement sécurisé. Le Rose-eau dispose de quelques outils d'éducation et de sensibilisation des enfants à la sécurité routière (campagnes IBSR, ESR, Association prévention routière....) .

De plus, Le Rose-eau organise annuellement, au besoin ou en début d'année, une animation sur la thème de la sécurité routière.

Les déplacements ou autorisation de rentrer seul sont spécifiés sur la fiche d'inscription .

Les locaux de plain-pied et ses alentours sont accessibles aux enfants et parents à mobilité réduite.

Tant pour des questions pratiques qu'environnementale, l'équipe encourage les parents à s'organiser entre eux pour faire du co-voiturage

Les vélos peuvent se ranger en sécurité dans le couloir extérieur.

2.9.5. Participation des jeunes

L'enfant est partie prenante à l'inscription et acteur de sa vie au Rose-eau

- *par le contrat d'inscription signé par le trio EDD Enfant Parent ;*
- *par le maintien dans son réseau par son carnet de vie-cahier de liaison.*

Les enfants sont invités à s'approprier la vie du groupe par :

- *la préparation du goûter et l'installation de celui-ci ;*
- *la gestion du local et tâches participatives (rangement , maintien du matériel) ;*
- *la gestion des déchets ;*
- *le choix et la suggestion d'activités dans les temps de partage ;*
- *le choix d'activité libre en troisième partie de la séance dans un panel d'activités suggérées et soutenues par les accompagnateurs ;*
- *les goûters de fins de trimestre pouvant être préparés par les enfants.*

2.9.6. Partenaires

Ecoles

Les écoles primaires de l'entité sont au nombre de 8 dont 3 à proximité du centre de Jodoigne. Des enfants de chacune d'elles sont présents au Rose-Eau.

L'école et le professeur de l'enfant inscrit au sein de l'EDD sont informés de cette inscription par l'intermédiaire du cahier de vie-cahier de liaison.

Un dossier d'information comprenant une présentation générale du réseau des EDD, une information sur l'asbl Rose-Eau, son école de devoirs avec particulièrement son projet pédagogique est adressé aux écoles de l'entité .

Le professeur de chaque enfant est informé plus personnellement de son inscription à l'EDD par le carnet de vie-cahier de liaison.

Parents

Les parents sont accueillis lors de l'inscription. Une écoute active de leurs attentes est à la base de cette inscription. Une présentation complète de notre projet d'école de devoirs et projet pédagogique leur est faite.

Mensuellement une lettre leur est adressée et les informe de la vie pratique de l'EDD (congrès, activités particulières, invitations).

Une communication orale du contenu et un affichage de rappel sont prévus.

Un événement trimestriel est organisé et leur participation est vivement souhaitée (goûter, sortie ...).

Une information sur les autres activités de l'asbl leur est offerte ainsi que l'information de la possibilité de participation à celles-ci (jardins partagés, Lire dans les Parcs) et à la vie de l'EDD.

Associations de quartier ou à proximité

Tout un réseau de services et associations entoure le Rose-Eau et l'association cherche une collaboration maximale avec celui-ci.

Les soutiens sous forme de conseil, d'échanges d'informations, d'apport logistique (humain ou matériel) offrent une richesse importante au travail quotidien d'accompagnement des enfants au sein d l'école de devoirs.

Pour l'école de devoirs, les partenariats sont généralement occasionnels et ponctuels mais très souvent récurrents.

Nom	Type de services/organisation	Types d'échanges & bénéfiques pour l'EDD
Service ATL	CCA EDD du Rose-Eau est membre	Membre de la C.C.A de Jodoigne ce qui permet à l'EDD de rencontrer et connaître les membres du secteur de l'enfance ainsi que de se faire reconnaître par ceux-ci

<i>Bibliothèque de Jodoigne</i> Conseil de la lecture	service communal Rose-Eau est membre	permet la diffusion de nos activités d'école de devoirs et de lecture et la rencontre des responsables d'école primaires et supérieures spécialisées (éducateurs spécialisés- école normale)
<i>FFEDD</i>	Fédération des écoles de devoirs EDD du Rose-Eau est membre	permet de recevoir l'information du secteur, la législation spécifique, la formation recevoir un soutien à la reconnaissance et au statut du secteur
<i>CEddbW</i>	Coordination régionale des écoles de devoirs EDD du Rose-Eau est membre	permet la rencontre d'autres EDD, enfants et animateurs offre le soutien très concret dans les différentes tâches la formation et information spécifique apporte un soutien logistique (prêt de jeux etc..)
<i>Centre Culturel de Jodoigne</i>	asbl para-communale culturelle Rose-eau asbl est membre	offre une programmation culturelle très variée et de qualité offre un soutien aux associations notamment par la journée des associations
<i>A.M.O.</i>	service S.A.J de Jodoigne	collaboration et échange d'informations dans le suivi d'enfant et de sa famille permet une cohérence de travail au sein du réseau de l'enfant
<i>SSMJ</i>	Service de Santé mentale provincial et centre de guidance	certaines enfants et familles sont suivis par le centre et les thérapeutes du centre une collaboration permet une cohérence au sein du réseau de l'enfant
<i>CPAS</i>	service communal	offre matérielle occasionnelle (art 27 par exemple)
<i>Jouer et Devenir</i>	Ludothèque communale	soutien par la mise à disposition de jeux et de conseils sur les choix de ceux-ci
<i>Bibliothèque de Jodoigne</i>	service communal	soutien par les conseils de l'animatrice généreuse et large mise à disposition de matériel (livres et matériel d'animation)
<i>Logopèdes psychologues centre pms</i>	Thérapeutes indépendants	collaboration et échange d'informations dans le suivi d'enfant et de sa famille permet une cohérence de travail au sein du réseau de l'enfant
<i>Table ronde sociale</i>	assemblée à l'initiative du CPAS Rose-Eau est membre	permet une meilleure connaissance du réseau social local permet une diffusion d'information sur nos activités

<i>Oxfam Croix Rouge</i>	services sociaux	permet des partenariats occasionnels (petits déjeuners Oxfam etc...)
<i>Maison du conte et de la littérature</i>	service culturel	collaboration principalement pour l'heure du livre offre soutien spécifique et logistique

2.9.7. *Publicité*

Le Rose-Eau se présente et invite à ses activités par une politique de communication active proportionnellement à la taille de la structure. Elle utilise régulièrement les canaux habituels suivants:

- *informations verbales, par documents et mails auprès de ses affiliés ;*
- *Journaux locaux : ChouetteMag , DH, Proximag VA par des communiqués de presse ou articles ;*
- *Rádios locales ;*
- *Lettre aux écoles et aux services partenaires ;*
- *Répertoire des écoles de devoirs du Brabant wallon (CEDDBW et FFEDD) ;*
- *Site Internet ;*
- *Page Facebook ;*
- *Affiches et dépliants.*

2.10. Pertinence du projet par rapport au public(s) et au(x) besoin(s)

2.10.1. *Modes d'évaluation*

Tout au long de l'année différents modes informels d'évaluation sont appliqués lors:

- *des rencontres avec les parents ;*
- *des échanges avec les enfants ;*
- *des rencontres de partenaires du réseau local ;*
- *des réunions mensuelles de l'équipe des volontaires de l'école de devoirs.*

Dans le cadre de la reconnaissance de l'école de devoirs, des outils pratiques d'évaluation sont progressivement instaurés avec les enfants. Notamment le Blob Tree, la fiche smily d'évaluation d'activité,

2.10.2. Analyses extérieures

Le Rose-Eau est membre de plusieurs commissions et services du réseau social local. Ceux-ci apportent par leurs analyses et rapports de précieuses indications et une riche contribution à la réflexion de l'équipe de gestion des projets du Rose-eau et principalement de l'école de devoirs. Citons: L'analyse du territoire du Centre Culturel, Rapport de la Table Ronde Sociale, Etat des lieux de l'ATL de la CCA, rapport d'activités du CCJ etc...

3. Conclusion

Ce projet pédagogique reflète un processus en perpétuelle construction tant au niveau des relations humaines que des outils mis en place.

La structuration de l'équipe d'accompagnement , le travail d'accompagnement, les outils mis en place évoluent avec l'équipe et le développement du projet.

Mais toute l'organisation structurelle et l'évaluation sont toujours centrées sur l'enfant, son bien-être et son autonomie sans ignorer l'implication des parents et des bénévoles au sein de ces processus.

4. Annexes

Annexe 1 règlement d'ordre intérieur

Annexe 2 Contrat d'engagement

Annexe 3 statuts

Annexe 4 analyse du territoire par le CCJ

Annexe 5 contrat de volontaire

Annexe 6 Fiche d'inscription

Annexe 6 Fiche de suivi individuel

Annexe 7 Document - photos

Annexe 8 Blob tree

Annexe 9 fiche évaluation smily

Annexe 10 charte de vie